



Retrouver une décision du tribunal

Par **planche**, le **16/01/2009** à **08:28**

Bjr, j'ai besoin de récupérer impérativement une décision de justice suite à un procès ayant eu lieu il y a 15 ans au tribunal d'instance de PARIS. Je n'ai plus la date de cette affaire mais j'en connais le nom. Vers qui puis-je me retourner pour cela et aurais-je une réponse après autant d'années. D'avance merci - Mme PLANCHE

Par **Tisuisse**, le **16/01/2009** à **11:51**

Bonjour,

Vous allez au greffe du tribunal où s'est jugé l'affaire et il est possible que ce jugement soit dans leurs archives.